

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2010

Date de la convocation : 15 Novembre 2010

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

- Présents :** Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire - Présidente), Mr Henri LAURENT (1^{er} Vice-Président - Titulaire), Mr Alain RENARD (2^{ème} Vice-Président), Mr Bernard LAURET (Titulaire - 3^{ème} Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Titulaire - Secrétaire), Mr Georges-André PASTOR (Titulaire), Mr Didier BAYARD (Titulaire), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mr Stéphane CATALAN (Suppléant), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Christian DUMONT (Titulaire), Mr François MECHINEAU (Suppléant), Mr Michel TRAVERS (Suppléant), Mr Martial MIGNET (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Marc LEROY (Titulaire), Mr Pierre-Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr Claude COMIN (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire)
- Excusés :** Mr Philippe CARREYRE (Suppléant), Mr Christian GAUBERT (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Jean TOUZEAU (Titulaire), Mr le Payeur Départemental de la Gironde, Mr Alain PASTUREAU (Titulaire), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Mickaël FELLONNEAU (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire)
- Absents:** Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Pierre LOTHAIRE (Titulaire), Mr Thierry GELLÉ (Titulaire – Membre associé), Conseil Régional d'Aquitaine (Membre associé), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mme Hélène ESTRADÉ (Titulaire), Mr Serge RAYNAUD (Suppléant), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Gérard GOUVERNEUR (Suppléant)

**DÉLIBÉRATION N°2010-11-30 H
OUVERTURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

REVUE
12-10
PREP 20

DÉLIBÉRATION N°2010-11-30 H
OUVERTURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité territoriale ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Sur la base de l'article 7.3 des statuts du Syndicat mixte, Il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

CONSIDÉRANT les besoins du Syndicat Mixte Gironde Numérique pour l'utilisation des infrastructures publiques girondines pour le réseau départemental et les demandes des adhérents de Gironde Numérique pour les extensions du réseau en cours de construction ou à venir, il est proposé, la création d'un emploi de **technicien** à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2011.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière technique.

Les missions associées à ce poste sont les suivantes :

MISSIONS	DESCRIPTION
Gestion des extensions	<ul style="list-style-type: none">- Assurer une maîtrise d'ouvrage déléguée ou une assistance à la maîtrise d'ouvrage sur les projets d'extension de Gironde Numérique pour les adhérents (études, aide à la rédaction de cahier des charges...)- Aide aux collectivités adhérentes pour le montage de projets spécifiques comme l'aménagement numérique de zones d'activités.
Inventaire des infrastructures Girondines	<ul style="list-style-type: none">- Récupération des informations sur les infrastructures numériques des collectivités girondines- Catalogage de ces infrastructures dans le système d'information géographique de Gironde Numérique.
Réflexion sur le très haut débit	<ul style="list-style-type: none">- Réflexion sur les préconisations techniques sur les infrastructures numériques à mettre en place pour le futur réseau très haut débit Gironde Numérique.- Préparation d'un schéma d'ingénierie pour les réseaux très haut débit futurs

Le financement de ce poste sera assuré par l'excédent 2010 dans un premier temps puis par une augmentation des adhésions à compter de l'exercice 2012. Les demandes particulières des adhérents telles que les extensions pourront donner à une tarification complémentaire au vu des coûts d'exécution et de ressources humaines générés. A partir de 2013, les avancements de grade de ce technicien seront financés par une augmentation annuelle correspondante des adhésions.

REVUE
12-10
PREF 33

DÉLIBÉRATION N°2010-11-30 H
OUVERTURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver l'ouverture d'un poste de Technicien Territorial à temps complet,
- de m'autoriser, dans les conditions prévues par le statut de la Fonction Publique Territoriales, à recruter un agent titulaire ou non titulaire sur un temps complet.

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 32

Votes : Pour.....32..
Contre.....0...
Abstentions.0

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 30 NOV. 2010

Pour expédition conforme.

La Présidente
du Syndicat Mixte Gironde Numérique



Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique – Rue du Corps Franc-Pommiès – Tour « Croix-du-Palais » Rez-de-Rue – 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 99 66 04 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

RECUEIL
2010-11-30
PREF 33

DÉLIBÉRATION N°2010-11-30 H
OUVERTURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5.75 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	17,25	29	46,25
Suffrages exprimés	17,25	29	46,25
Votes pour	17,25	29	46,25
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0